



ici

Information des Citoyens Madais

Bulletin n° 1 - Printemps 2001

⁴¹ **Editorial**

Une nouvelle association se crée a Mats, elle a pour but: d'informer l'ensemble des citoyens de la commune de la vie municipale afin de rompre avec l'indifférence et l'apathie qui la dominant depuis de trop nombreuses années. Parce que la politique locale est l'affaire de tous et pas seulement des élus, nous lancerons des actions afin de mettre les préoccupations de tous les habitants au coeur de la vie de la commune. Parce que la transparence doit prévaloir dans la gestion du bien commun, nous expliquerons comment l'argent de nos impôts est dépensé.

Comment agirons-nous ? Le bulletin que vous avez dans les mains sera le principal moyen que nous utiliserons pour vous informer. De plus, nous assisterons a toutes les réunions du conseil municipal et nous vous encourageons a faire de meme dans la mesure de vos possibilités. Enfin, nous organiserons des réunions publiques sur des problemes concrets comme le prix de l'eau et de l'assainissement, l'aménagement du bourg, les loisirs etc...ou chacun pourra s'exprimer.

Mais, nous ne nous contenterons pas seulement d'informer, nous ferons une analyse critique des projets et des réalisations de la municipalité tout en essayant de proposer des idées nouvelles pour améliorer notre vie quotidienne. Bonne lecture a tous

L'éditorial est signé par le bureau de l'association

- Le secrétaire : Gérard Lacroix
- Le trésorier : J.M Nigues
- Les cinq autres membres fondateurs

Résultats des élections municipales : une erreur de communication

Début avril, nous avons tous reçu dans nos boîtes à lettres un « courrier » envoyé par la municipalité affirmant que « le journal *Sud-Ouest* ayant refusé de diffuser le résultat des élections ainsi que les remerciements des élus, nous avons été contraints de vous les envoyer individuellement (...). » Cette dénonciation de l'attitude du quotidien bordelais nous a surpris, nous avons donc pris contact avec sa rédaction langonnaise pour essayer de savoir de quoi il en retournait exactement.

Selon une secrétaire chargée de la réception des appels téléphoniques, *Sud-Ouest* « a effectivement refusé de publier les remerciements de la municipalité d'Illats comme des autres communes d'ailleurs » car il s'agissait d'« une information qui doit relever du bulletin communal et non du quotidien régional. » D'autre part, elle considérait que « les résultats des élections municipales illadaises sont passés dans la presse le lundi d'après le premier tour comme pour toutes les communes de Gironde. » De plus, le fait que les diverses délégations et commissions municipales n'aient pas été publiées par *Sud-Ouest* « ne dépend pas de la rédaction langonnaise mais de la municipalité d'Illats elle-même qui ne les lui a pas communiqués. » En effet, « pourquoi refuser de publier les commissions d'Illats alors que celles des autres communes l'ont été chaque jour ? »

Plutôt qu'un refus de *Sud-Ouest*, une erreur de communication entre notre municipalité et la rédaction langonnaise du quotidien ne serait elle pas responsable de ce blocage ?

Gilles Baillet

Une bibliothèque à Illats

Comme le dit si bien le proverbe « tout vient à point à qui sait attendre », en 1983 déjà, une liste d'opposition proposait dans son programme la création d'une bibliothèque. Plusieurs communes des alentours disposent d'une telle structure depuis plusieurs dizaines d'années.

Enfin, lors du conseil municipal du 26 avril 2001 nos élus ont voté les crédits nécessaires à la réalisation de ce projet et nous les en remercions vivement.

Le coût global des travaux sera de 113 662 F TTC , 30 % du montant HT soit 28 510 F seront attribués par subvention du Conseil Général. La commune financera 85 151 F. Quand au coût d'achat de l'équipement mobilier de la bibliothèque il sera de 39 732 F TTC. La subvention du Conseil Général couvrira 75 % du montant HT soit 24 915 F. La commune dépensera 14 817 F. (Sources : délibérations du conseil municipal du 26 avril 2001)

Plus qu'un simple prêt de livres, une bibliothèque peut être un centre culturel important pour un petit village comme le notre. Animée par des bénévoles compétents et motivés, elle peut être aussi un lieu d'échange et de travail.

Lieu d'échange grâce à une collaboration avec l'école et des associations du village (comme le club du 3^e âge), pourront être organisées : des discussions autour du livre, des animations proposées pour tous les âges des tous petits aux plus anciens, voire même de petites expositions temporaires. Lieu de travail pour les scolaires de tous âges qui pourront y trouver la documentation nécessaire à leurs recherches (revues, livres et informatique), ce qu'ils n'ont pas toujours chez eux.

Sachons, toutefois que la réussite d'un tel projet n'est pas seulement une affaire du conseil municipal. Tout le monde doit y participer : les animateurs et surtout tous les habitants qui par leur assiduité en assureront le succès.

Les subventions aux principales associations dans le budget 2001

Les principales associations	Subventions attribuées	Les principales associations (suite)	Subventions attribuées
Les Amis de l'Arial Barrouil	1 000 F	Association Rambaud (école privée de La Brede)	850 F
USI Football	6 500 F	Association éducative populaire, école libre de Gérons	650 F
FCPE (parents d'élèves d'Illats)	850 F en 2000 ; 900 F en 2001	La Pétaque illadaise	900 F
I6lo section médaillés	900 F	Les Amis de l'église St Laurent	550 F
Coopératives scolaire d'Illats	17 500 F en 2000 ; 18 000 F en 2001	Tennis club illadais	1 500 F en 2000 ; 1 800 F en 2001
Association sport collectif	700 F	Anciens combattants	500 F
Les Amis de l'hospice, maison de retraite	950 F	Fusil illadais	700 F
Club du 3 ^{ème} âge	5 500 F	Pupille de l'enseignement publique 33	150 F
Cyclo Club illadais	2 500 F en 2000 ; 1 300 F en 2001	Association -4-6roues motocross illats	5 500 F
Les Bleuets d'Illats	7 500 F	Comité des Fêtes	14 800 F en 2000 ; 15 000 en

3 250 F seront répartis ultérieurement.

Le total des subventions est de 93 000 F en 2001 contre 102 000 F en 2000.